

Charte de l'école maternelle



Vous avez choisi de nous confier votre enfant. Afin de le préparer au mieux à cette grande aventure de l'école, nous avons réalisé cette charte qui vous permettra de comprendre les grands moments de la journée de votre enfant.



La Propreté

La condition de propreté est première et indispensable y compris sur le temps de sieste.

En TPS et en PS : Les couches ne sont pas autorisées à l'école. Nous sommes conscients que durant les quinze premiers jours d'adaptation à l'école, des accidents peuvent survenir.

En MS : L'enfant est amené à être capable de s'essuyer seul.

En cas de difficulté, des aménagements particuliers pourront être proposés par l'équipe éducative.



La Garderie

Nous vous conseillons au maximum d'éviter d'inscrire votre enfant de TPS sur les 2 temps de garderie et d'éviter, si possible, de nous le confier avant 8h. Pour les enfants de PS aux GS, la garderie se fait dans la cantine maternelle. L'équipe éducative proposera des activités jusqu'au rangement.

Sur ce temps de garderie, le doudou peut être autorisé en cas de gros chagrin.



Le Développement du langage

Afin de favoriser et de développer le langage de votre enfant, les tétines ne sont pas autorisées en classe (sauf pour le temps de sieste). Pour des raisons d'hygiène, celle-ci devra être rangée dans une boîte marquée au nom de l'enfant.

A partir de la MS, les tétines ne sont plus autorisées à l'école.



La Collation

En garderie du matin : Votre enfant a la possibilité de finir son petit déjeuner.

En MS : Le goûter a lieu vers 10h avant la récréation du matin.

En GS : Le goûter se prend sur le temps de récréation du matin.

Les MS et Les GS mangent au second service.

La collation en classe se compose d'une compote, d'un produit laitier ou d'un fruit et d'une gourde ou petite bouteille d'eau.

En TPS et en PS : Le goûter est pris, en classe, autour de la récréation de l'après-midi car les enfants déjeunant à la cantine terminent le repas à 12h15.

Pour les enfants de MS/GS qui restent à la garderie du soir : un goûter est possible au début de la garderie. (Par contre, les bonbons et les chips sont à proscrire).



Le Temps de repos

Un enfant âgé de 2 à 5 ans dort en moyenne entre 12h et 14h. En début d'après-midi, il est donc indispensable de lui faire faire une sieste d'une durée d'une heure trente à deux heures. Cette sieste est importante pour l'équilibre et la qualité des apprentissages des enfants. Pendant que votre enfant dort, les informations acquises s'organisent et la mémoire se construit.

En TPS et en PS : Sieste de 12h30 à 14h30 en salle de sieste sur des petits lits.

En MS : Temps calme avec doudou sur un tapis de 13h40 à 14h30 en début d'année scolaire (période 1 et 2) puis jusqu'à 14h15. Les enfants qui s'endorment se réveillent naturellement.

En GS : Temps calme de 13h40 à 14h15 en début d'année puis jusqu'à 14h.



L'Autonomie

A l'école, votre enfant sera amené à réaliser de nombreux actes de la vie quotidienne seul. (Ex : accrocher son manteau, l'enfiler et le fermer en fonction de son niveau).